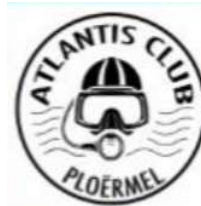


ATLANTIS CLUB PLOERMEL

ADHÉSION SAISON 2024 - 2025



Président : Christophe DENIS

☐ 06 77 85 34 10

Secrétaire : Carine AUGUSTE

☐ 06 48 17 71 56

Trésorier : Olivier NOUVEL

☐ 07 89 43 80 98

Adresse mail :

atlantisclubploermel@gmail.com

Horaires de la piscine :

Le lundi de 20h30 à 22h30

Adresse : Complexe sportif

Rue Lieutenant Le Vigouroux

56 800 PLOERMEL

Nom : **Prénom :**

Adresse :

CP : **Ville :**

Date de naissance : / /

Lieu de naissance : **CP :**

Portable :

Mail :

Personne à prévenir si besoin :

Nom : **Prénom :**

Portable :

Avez-vous une clé du local : OUI ☐ NON ☐

Niveau de plongée : Débutant ☐ N1 ☐ N2 ☐ N3 ☐ N4 ☐

Autres diplômes de plongée :

TARIFS SAISON 2023-2024

Adulte	155 €
- de 18 ans / Demandeur d'emploi	100 €
Nageur avec certificat d'inaptitude à l'apnée et/ou à la plongée (Sans accès au matériel)	100 €
Supplément débutants carte CMAS et livret plongée	20 €

ATTENTION : DOSSIER A RENDRE COMPLET AU PLUS TARD A LA 3EME SEANCE

PIECES A FOURNIR avec ce formulaire :

Le **paiement de la cotisation annuelle** par chèque (en 1, 2 ou 3 fois), virement, chèque vacances ou chèque sport
(Tarif dégressif réduction 25% au second adhérent, 50% pour adhérents suivant d'un même foyer sur les cotisations les plus faibles)

Le **Certificat d'Absence de Contre-Indication à la plongée (CACI)** complété par votre médecin

INFORMATION ASSURANCES ET PREVENTION :

1- Assurances individuelles complémentaires :

La cotisation annuelle comprend la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M.). Elle assure chaque membre du club pour les dommages causés à des tiers lors de la pratique des activités subaquatiques et en défense et en recours. Il est possible de souscrire par l'intermédiaire du club et de la F.F.E.S.S.M., à des tarifs préférentiels, des assurances individuelles complémentaires et des services d'assistance (rapatriement) valables dans le monde entier. Plus de renseignements sur <https://ffessm.fr/gerer/assurance>

2- Prévention de l'hépatite B :

Les exercices d'entraînement à la plongée sous-marine amènent à utiliser des matériels à plusieurs, en particulier des détendeurs. Les précautions habituelles d'hygiène sont prises. Il n'en demeure pas moins que la meilleure prévention contre l'hépatite B demeure la vaccination. (Principe de précaution). Elle est remboursée par la Sécurité Sociale

A COMPLETER :

Je soussigné : Nom Prénom.....

☐ **Autorise** le club à m'envoyer des E-mail et à partager mon adresse au sein du club pour des échanges relatifs à la plongée

☐ **Autorise** l'Association ATLANTIS CLUB PLOERMEL à me photographier ou me filmer dans le cadre des activités que l'association organise. J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelques supports que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association. En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre d'ATLANTIS CLUB PLOERMEL qui trouverait son origine dans l'exploitation de ces images dans le cadre précité. En contrepartie ATLANTIS CLUB PLOERMEL s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

Date/...../..... **Signature :**